



Service de surveillance  
des communes  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 3964  
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/cgs/120/17

Ville de Genève Direction générale
Reçu le <b>03 MARS 2017</b>
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies: SEM

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

Genève, le 2 mars 2017

**Concerne : Modification de l'article 126, l'alinéa 1, du règlement du conseil municipal**

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 8 février 2017, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Service de surveillance des communes - secteur actes juridiques

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

  
Guillaume Zuber  
Directeur

Date réelle d'affichage : 16 février 2017  
Date légale d'affichage : 16 février 2017  
Fin délai référendaire le : 28 mars 2017